



PRÉFET DE LA GIRONDE

**PREFECTURE**  
**CABINET DU PREFET**  
Service interministériel de  
défense et de protection civile  
Tel : 05 56 90 60 69  
Fax : 05 56 90 60 67  
[pref-defense-protection-civile@girondc.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@girondc.gouv.fr)

Bordeaux, le 08 JUIN 2017

## ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

### VIGILANCE ORANGE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

### ORAGES

pour l'ensemble du département. L'alerte est valable à partir du 08/06/2017 à 19h00 au 08/06/2017 à 23h00.

Le phénomène touchera d'abord les côtes du département dans le secteur du bassin d'Arcachon pour ensuite pénétrer dans l'intérieur des terres en direction du Blayais. Il sera d'une intensité très importante car comprenant un effet dit de « galeme » (rotation du vent au nord ouest avec des rafales pouvant atteindre par endroits les 100 à 120 km/h voire 130 km/h très ponctuellement), des précipitations intenses mais de courte durée accompagnées de chutes de grêle et d'impacts de foudre.

Il est demandé à Mesdames et Messieurs les maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants</li><li>• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires</li><li>• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement</li><li>• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• A l'approche d'un orage, prenez les précautions pour mettre à l'abri les structures et les objets sensibles au vent</li><li>• Ne vous abritez pas sous les arbres</li><li>• Évitez les promenades en forêt et sur le littoral</li><li>• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques</li><li>• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins</li></ul>

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :  
Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>  
Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Le préfet

La Directrice

Françoise LECHEPAIN